

# Un portail dédié aux CFA



## **GESTION DES CONTRATS**

I. GESTION	DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE	2
1.1. Mes c	contrats	2
1.1.1 N	Mes Dossiers	2
1.1.1.1.	Recherche	2
1.1.1.2.	Menu d'actions	5
1.1.1.3.	Saisir un contrat d'apprentissage	6
1.1.1.4.	Gestion des contrats d'apprentissage non conformes	7
1.1.1.5.	Déclarer une rupture	8
1.1.1.6.	Déclarer une fin de contrat initial	12
1.1.1.7.	Déclarer les frais annexes	14
1.1.1.8.	Modifier les frais de premier équipement	15
1.1.1.9.	Demander le financement de frais supplémentaires	16
1.1.1.10	). Identifier le CFA pédagogique	17
1.1.2	Génération des pro formas	18
113 M	Mes factures/factures d'avoir pro forma	19





### 1. GESTION DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

#### 1.1. Mes contrats

Dans la barre de navigation cliquer sur « Mes contrats ».

Dans ce menu, vous avez accès à l'ensemble de vos dossiers, à la génération de vos pro formas et à vos factures/avoirs.



#### 1.1.1 Mes Dossiers

#### 1.1.1.1.Recherche

Dans cette partie, vous avez la visibilité de l'ensemble des contrats saisis sur votre portail ou sur le portail entreprise.

Vous pouvez rechercher vos contrats par N°:





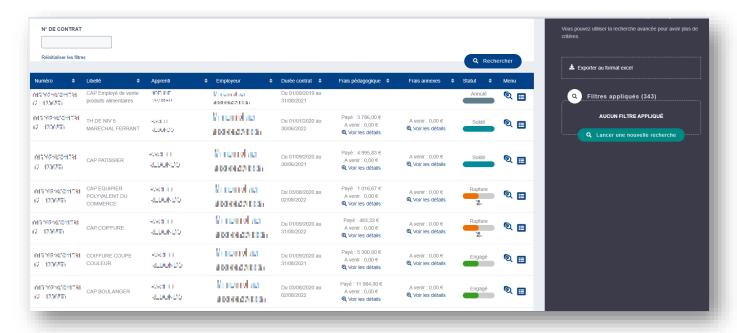
## Un portail dédié aux CFA



Vous pouvez également affiner vos résultats à l'aide de la recherche avancée :



Voici la vue concernant la consultation de vos contrats.





# Un portail dédié aux CFA



Ces contrats peuvent avoir différents statuts :

- **Enregistré** : Contrat d'apprentissage dont la saisie a été commencée mais non transmise à l'Opco EP
- En cours de signature : Contrat d'apprentissage envoyé pour signature électronique à l'entreprise et à l'apprenti(e)
- Envoyé : Contrat d'apprentissage envoyé à l'Opco EP et en attente de traitement
- En cours de traitement : Contrat d'apprentissage reçu par l'Opco EP et en cours de traitement
- Engagé : Contrat d'apprentissage engagé financièrement par l'Opco EP
- Non conforme: Contrat d'apprentissage avec une information erronée ou un document non conforme
- Refusé : Contrat d'apprentissage refusé par l'Opco EP
- Rupture : Contrat d'apprentissage ayant eu une rupture
- Soldé : Contrat d'apprentissage où l'ensemble des financements éligibles ont été payés
- Annulé : Contrat d'apprentissage qui a été annulé par le CFA ou l'Opco EP

Vous pouvez exporter la liste des contrats, selon le filtre appliqué lors de votre recherche, en cliquant sur « Exporter au format excel » dans la partie droite.



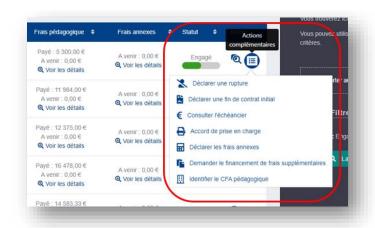




#### 1.1.1.2. Menu d'actions



Dans la colonne Menu, vous pouvez via les 2 boutons, consulter votre contrat à l'aide de la loupe et accéder aux actions complémentaires.



Les actions complémentaires dépendent du statut du contrat :

- Statut « Enregistré » :
  - Modifier
  - Envoyer
  - Annuler
- Statut « En cours de signature » :
  - o Supprimer la demande de signature électronique
- Statut « Envoyé » :
  - o Aucune action complémentaire n'est disponible à ce statut.
- Statut « En cours de traitement » :
  - o Aucune action complémentaire n'est disponible à ce statut.



aux CFA



- Statut « Engagé » :
  - o Déclarer une rupture
  - Déclarer une fin de contrat initial
  - o Consulter l'échéancier
  - Accord de prise en charge
  - o Déclarer des frais annexes
  - o Modifier les frais de 1er équipement
  - o Demander le financement de frais supplémentaires
  - Identifier le CFA pédagogique
- Statut « Non conforme » :
  - Aucune action complémentaire n'est disponible à ce statut.
- Statut « Refusé » :
  - o Aucune action complémentaire n'est disponible à ce statut.
- Statut « Rupture » :
  - o Modifier la rupture
  - o Consulter l'échéancier
  - Accord de prise en charge
  - o Modifier les frais de 1er équipement
  - o Demander le financement de frais supplémentaires
- Statut « Soldé » :
  - o Déclarer une rupture
  - o Déclarer une fin de contrat initial
  - o Consulter l'échéancier
  - Accord de prise en charge
  - o Demander le financement de frais supplémentaires

### 1.1.1.3. Saisir un contrat d'apprentissage

Un bouton « Saisir un nouveau contrat » est disponible sur la partie droite :







Un portail dédié aux CFA

Pour plus de précision sur la saisie d'un contrat d'apprentissage, vous pouvez vous reporter au mode opératoire « Saisir un contrat d'apprentissage » :

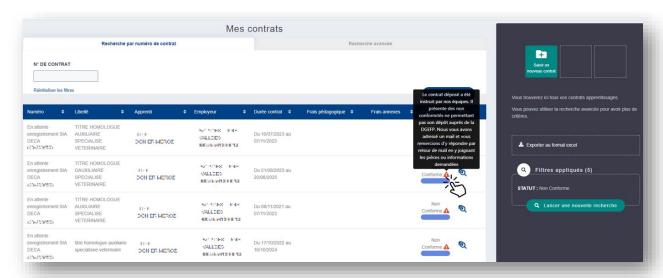


Mode opératoire Saisir un contrat d'apprentissage

#### 1.1.1.4. Gestion des contrats d'apprentissage non conformes

Si un contrat est notifié par nos équipes comme non-conforme, il sera visible dans la barre de navigation « Mes contrats » menu « Mes dossiers ».

Vous pouvez filtrer directement par le statut « Non Conforme » dans la recherche avancée.



La non-conformité peut concerner un document ou des informations liées à votre contrat d'apprentissage. A ce statut le contrat d'apprentissage n'a pas été transmis à la DGEFP et est donc en attente de correction avant enregistrement SIA DECA (Système d'Identification Automatique DEpôt Contrat d'Alternance).

Un mail explicatif vous a été envoyé sur l'adresse de contact que nous avons dans le référentiel de l'Opco FP

Vous devez y répondre en joignant le cas échéant les pièces ou les informations demandées par retour de mail.



En cas d'incompréhension, nos équipes sont à votre écoute du lundi au vendredi de 6h à 23h au 09 70 838 837. (Appel non surtaxé)



# Un portail dédié aux CFA

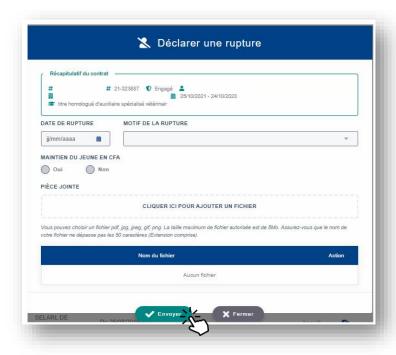


### 1.1.1.5. Déclarer une rupture

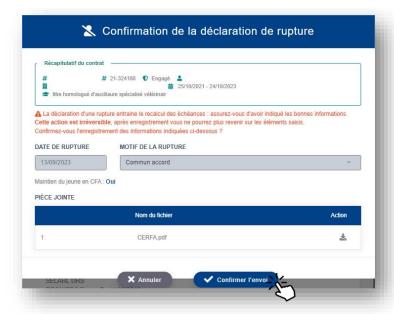
Pour déclarer une rupture sur un contrat d'apprentissage, aller dans la colonne Menu « Actions complémentaires » du contrat concerné et cliquer sur « Déclarer une rupture ».

Vous devrez renseigner la date de rupture, le motif et indiquer s'il y a maintien de l'apprenti(e) en CFA.

Déposer la lettre de rupture en pièce jointe et cliquer sur « Envoyer ».



À noter, le point d'attention avant de « Confirmer l'envoi ».





## Un portail dédié aux CFA



Le contrat passe au statut « Rupture ».

La rupture peut prendre différents statuts :

1. Rupture « En cours de validation »



La rupture est au statut « En cours de validation » par l'Opco EP.

2. Rupture « A finaliser »



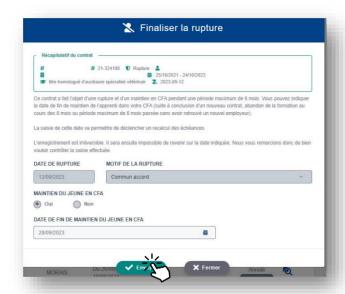
Après validation, celle-ci passe au statut « A finaliser » en attente de la date de fin de maintien.

3. Rupture « Complète »

Pour renseigner la date de fin de maintien et ainsi finaliser la rupture, aller dans « Actions complémentaires » et cliquer sur « Finaliser la rupture ».



Puis renseigner la date de fin de maintien et cliquer sur « Envoyer ».



Rupture

Après envoi, le statut de la rupture passe à « Complète ».



## Un portail dédié aux CFA



#### 4. Rupture « Incomplète »



Lorsque la rupture est saisie par l'Opco EP et qu'il manque la déclaration de maintien de l'apprenti en CFA, la rupture est au statut « « Incomplète ».

Pour renseigner le maintien de l'apprenti en CFA, aller dans « Actions complémentaires » et cliquer sur « Compléter la rupture ».



Puis renseigner les informations du maintien et cliquer sur « Envoyer ».



#### 5. Rupture « Refusée »



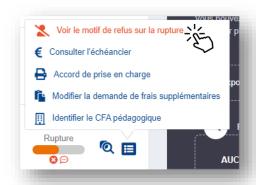
Après instruction, la rupture peut être refusée par l'Opco EP.

Pour consulter le motif de refus de la rupture, aller dans « Actions complémentaires » et cliquer sur « Voir le motif de refus sur la rupture ».

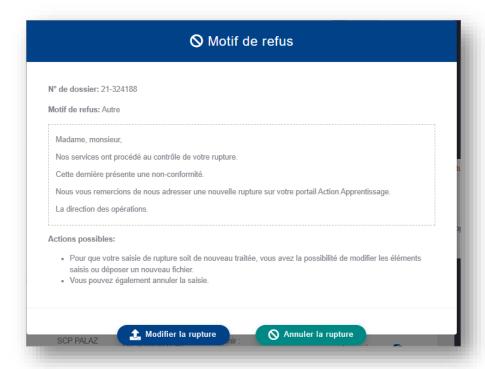


aux CFA





Après lecture du motif, vous pouvez « Modifier la rupture » ou « Annuler la rupture » :

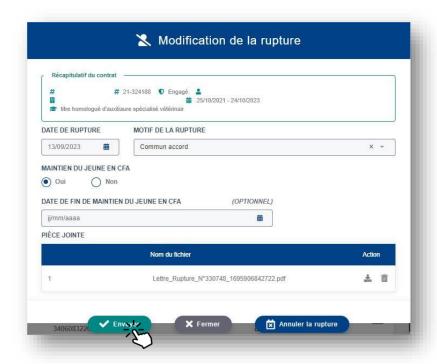


Pour modifier les informations de votre rupture, cliquer sur « Modifier la rupture » puis cliquer sur « Envoyer ».



# Un portail dédié aux CFA

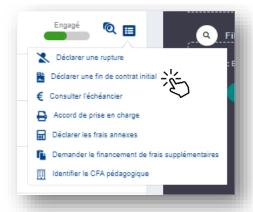




La rupture passe à nouveau au statut « En cours de validation » par l'Opco EP.

#### 1.1.1.6. Déclarer une fin de contrat initial

Pour déclarer une fin de contrat initial sur un contrat d'apprentissage, aller dans la colonne Menu « Actions complémentaires » du contrat concerné et cliquer sur « Déclarer une fin de contrat initial ».



Vous devrez renseigner la date de fin de contrat initial puis cliquer sur « Envoyer ».



## Un portail dédié aux CFA





À noter, le point d'attention avant de « Confirmer l'envoi ».



L'information de la déclaration de fin de contrat initial apparaît sous vos dates de contrat.





#### 1.1.1.7. Déclarer les frais annexes

Pour déclarer les frais annexes sur un contrat d'apprentissage, aller dans la colonne Menu « Actions complémentaires » du contrat concerné et cliquer sur « Déclarer les frais annexes ».



Cette déclaration, permettra de générer une pro forma de frais annexes.

À noter, la déclaration des frais annexes n'est accessible qu'une fois la première échéance du contrat facturée et réglée.

Vous devez renseigner le nombre de repas ou nuitée réalisé sur ce contrat jusqu'au jour de votre saisie puis cliquer sur « Enregistrer ».



Vous pourrez désormais générer votre pro forma pour établir votre demande de paiement des frais annexes auprès de l'Opco EP.



## Un portail dédié aux CFA



### 1.1.1.8. Modifier les frais de premier équipement

Pour modifier les frais de premier équipement sur un contrat d'apprentissage, aller dans la colonne Menu « Actions complémentaires » du contrat concerné et cliquer sur « Modifier les frais de 1er équipement ».



Si vous souhaitez facturer moins que le montant prévu dans la convention initiale, vous devez, avant de générer la proforma, modifier le montant puis cliquer sur « Enregistrer ».

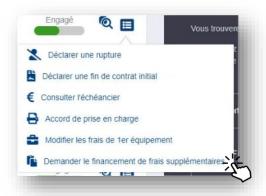






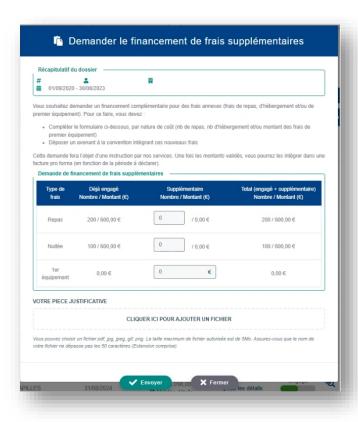
#### 1.1.1.9. Demander le financement de frais supplémentaires

Pour demander le financement de frais annexes supplémentaires (frais de repas, d'hébergement et/ou de premier équipement) sur un contrat d'apprentissage, aller dans la colonne Menu « Actions complémentaires » du contrat concerné et cliquer sur « Demander le financement de frais supplémentaires ».



#### Pour ce faire, vous devez :

- Compléter le formulaire ci-dessous, par nature de coût (nombre de repas, nombre d'hébergement et/ou montant des frais de premier équipement)
- Déposer un avenant à la convention intégrant ces nouveaux frais puis cliquer sur « Envoyer ».





# Un portail dédié aux CFA

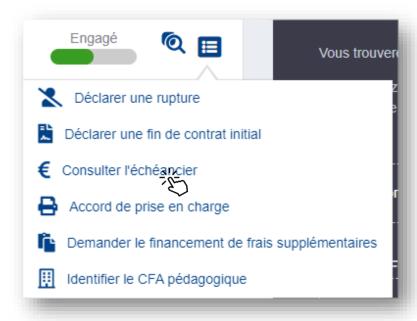


Cette demande fera l'objet d'une instruction par nos services. Elle sera matérialisée par un sablier dans la colonne des frais annexes. Une fois les montants validés, vous pourrez les intégrer dans une facture pro forma (en fonction de la période à déclarer).



### 1.1.1.10. Identifier le CFA pédagogique

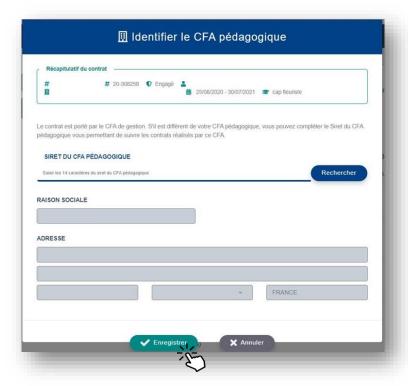
Pour vous permettre d'identifier le CFA pédagogique dans vos exports si celui-ci n'a pas été renseigné lors de la saisie du contrat, aller dans la colonne Menu « Actions complémentaires » du contrat concerné et cliquer sur « Identifier le CFA pédagogique ».







Renseigner le Siret du CFA pédagogique, puis cliquer sur « Rechercher » et « Enregistrer ».

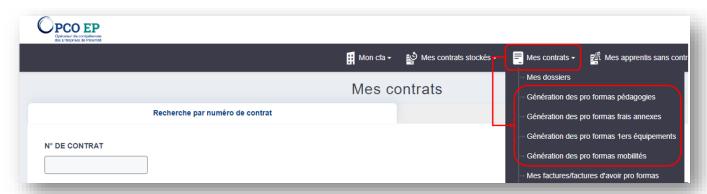


#### 1.1.2 Génération des pro formas

Une facture pro forma est un modèle de facture proposé par l'Opco EP. Le CFA doit l'utiliser pour l'établissement de sa propre facture.

Dans ces sous menus, vous pourrez générer les factures pros formas des différentes natures de coûts suivantes :

- Pédagogique
- Frais annexes (frais de restauration et d'hébergement uniquement)
- 1ers équipements
- Mobilités (contrat avec une mobilité à l'étranger)



Vous y retrouverez l'ensemble de vos contrats éligibles à la facturation.





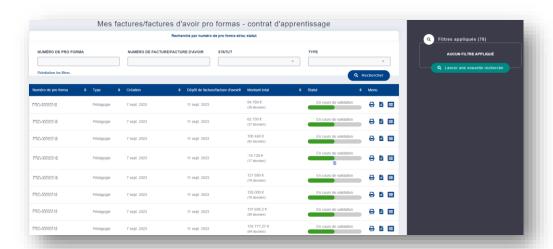
### 1.1.3 Mes factures/factures d'avoir pro forma

Dans cette partie, vous avez la visibilité de l'ensemble des factures/factures d'avoir générées et déposées sur le Portail Action Apprentissage.

Vous pouvez rechercher vos factures à l'aide de ces différents filtres :



Voici la vue concernant la consultation de vos factures.



Ces factures peuvent avoir différents statuts :

- En attente de facture/facture d'avoir
- En cours de validation
- Validé
- Payé
- Refusé
- Annulé

Pour plus de précision sur le dépôt et le traitement de vos factures vous pouvez vous reporter au mode opératoire « Déposer une facture » :



Mode opératoire Demander un paiement